

Quartiers

Congo méridional

La fragmentation spatiale dans les petites villes du Congo méridional

Un héritage colonial



Kinouani Rodrigue

Université Marien Ngouabi,
République du Congo

kinouanirodrigue@yahoo.fr

Urbains

Les petites villes du Congo méridional sont des anciens postes militaires et administratifs coloniaux ou des nouveaux centres administratifs créés par le pouvoir public après l'indépendance pour mieux répondre aux besoins des populations. Un chapelet de petites villes s'est développé le long de la voie ferrée à partir de 1932, période de la construction du chemin de fer Congo Océan (CFCO). Elles présentent un espace fragmenté en quartiers, avec des caractéristiques à la fois urbaines et rurales. Le caractère urbain des petites villes est lié à l'existence des quartiers administratifs de création coloniale, tandis que le caractère rural est plus rattaché à ses quartiers populaires.

The small towns of southern Congo are former military and administrative positions or new colonial administrative centers created by the public power after Congo's independence to better meet the needs of its population. A string of small towns grew along the railroad from 1932, when the Congo Ocean railway was under construction(CFCO). The small towns of southern Congo are fragmented in neighborhoods with both urban and rural characteristics. The urban character of small towns is linked to the existence of the administrative districts of colonial creation, while the rural character is attached to its poorest neighborhoods.

Petites villes

Ruraux

I. Introduction

Le Congo méridional ne représente que 43 % du territoire du Congo mais abrite près de 81 % de la population congolaise au recensement de 2007. La population est en grande partie agricole (43%) et ne dispose que d'un faible accès aux infrastructures de base (eau potable, assainissement et électricité). Les 4/5ème de la population urbaine se rassemblent le long d'un axe historique, irrigué par la voie ferrée et complété par la route nationale n°1. Le Congo méridional compte 7 départements, subdivisés en districts que sont : Le Kouilou (6 districts, 91955 habitants) ; le Niari (16 districts, 231271 habitants) ; la Lékoumou (5 districts, 96393 habitants) ; la Bouenza (11 districts, 309073 habitants) ; le Pool (13 districts, 236595 habitants) ; Brazzaville (1,5 million habitants en 2010) et Pointe Noire (776000 habitants en 2010). En 2003, 22 districts et deux autres localités ont été hissés au rang de « communauté urbaine »²⁷. Ces petites villes du Congo méridional portent encore l'héritage de la colonisation française. Nous verrons à travers l'étude de la fragmentation spatiale dans dix petites villes du (Kinkala, Kindamba, Mindouli, Madingou, Mouyondzi, Loudima, Sibiti, Kimongo, Makabana et Mvouti) comment l'administration coloniale contribue à l'organisation de l'espace du sud-ouest du Congo.

II. L'origine coloniale des petites villes du Congo méridional

Si les villes européennes sont les produits d'un processus de transformation socio-économique du Moyen âge aux révolutions du XIXe siècle, sous l'influence romaine, les villes du Congo comme certaines villes d'Afrique subsaharienne sont le produit de la colonisation européenne. C'est pourquoi Marguerat écrit que « *La plus grande partie des villes est issue de l'organisation spatiale coloniale, pour assurer le contrôle et la mise en exploitation des territoires conquis* » (Marguerat, 1978).

Les données précises sur l'histoire des villes du Congo remontent en général aux années 1880 et à l'installation dans le sud-ouest du pays des postes administratifs et militaires, et/ou des sièges des compagnies concessionnaires. Auger note que « *Durant cette période, une part de plus en plus importante de la population congolaise s'est rassemblée dans les villes et les anciens centres extra-coutumiers* ». (Auger 1968 : 30) Pendant la colonisation du Congo, pour des raisons politiques et économiques, la France avait mis en place un réseau d'agglomérations dans tout le pays aux environs des cités traditionnelles encore actives ou en sommeil. Sur les anciennes cartes, si les côtes de Loango et de Pointe-Noire sont connues avec une certaine précision, l'intérieur du Congo était encore à découvrir. Après la découverte du fleuve Congo en 1877 par Stanley et pour répondre à un nouveau fait géopolitique de cette époque, le besoin impératif d'avoir une colonie, la France occupe Brazzaville en 1880, sur la rive droite du fleuve Congo, et Pointe-Noire en 1883 sur la façade maritime du Congo. Pour relier Brazzaville à la côte Atlantique, la France avait pensé « *étendre le territoire de Manyanga (sur le Congo en aval du Pool) et le mettre en communication*

avec le Niari, soit par des traités, soit par une concession de terres, afin de construire une route du fleuve Congo au Niari, puis jusqu'au confluent Niari-Kouilou ». Or dans cette conquête du Congo méridional la France est en concurrence avec l'Association Internationale Africaine (A.I.A) de Léopold II, le roi des Belges. Après la conférence de Berlin (1884-1885), grâce au traité de transfert de compétence signé entre les deux puissances coloniales, la France avait repris le contrôle de la vallée du Kouilou-Niari à la Belgique.

Par ailleurs, le système colonial français avait calqué l'organisation administrative du Moyen-Congo sur un schéma qui regroupait les villages conquis en circonscription et subdivision sous le contrôle d'un poste administratif et militaire. C'est ainsi que naquirent dans le Moyen-Congo plusieurs chefs-lieux de subdivision pour sécuriser la route des caravanes. Rey écrit que « *Avant la construction du chemin de fer de Matadi (Etat indépendant du Congo) la route des caravanes était l'axe de pénétration principal du Congo et c'est le long de cette route que s'installaient les postes militaires* » (Rey 1969 : 357).

Le poste administratif de Loudima-Niari (ancien Stéphanieville et actuel district de Loudima) fut fondé en 1885 par Cholet aux environs de l'actuel village Passi-Pê. C'est le plus ancien poste militaire dans le Sud-ouest du pays « *qui sert d'étape sur la piste des caravanes (voie des convois d'esclaves et du portage de l'ivoire vers la côte Atlantique) dès 1887 et à partir duquel se développe progressivement l'implantation administrative* ». Le poste militaire de Loudima est établi au carrefour de plusieurs pistes venant de Kimongo, Sibiti, Loango, Madingou et Makabana. Loudima constituait le centre agro-pastoral

²⁷ « La communauté urbaine est une circonscription administrative constituée par une agglomération urbaine d'habitants, comprenant un certain nombre de quartiers voisins appartenant à une même entité administrative et géographique, connaissant un minimum de développement économique, social et culturel ; elle est appelée à disposer de ressources susceptibles de garantir, à terme, les conditions d'une libre administration » Loi n°3-2003 du 17 Janvier 2003, fixant l'organisation administrative territoriale, article 22, pp 8.

du Moyen-Congo et le poste de transit dans le circuit d'échange de la côte à l'hinterland. A partir de l'acte de Berlin, la France a pu également récupérer Francktown (actuel Makabana) et en 1906 un poste administratif de Makabana fut fondé pour « protéger les Kuni contre les incursions des Kota ». Pour contrôler l'importance de flux d'hommes et de marchandises qui transitent dans la vallée du Niari par la route des caravanes en passant par la circonscription de la Bouenza, la France avait besoin d'un poste au confluent de la Bouenza et du Niari. Le poste de Philippeville (actuel district de Madingou) est alors cédé aux militaires français en mai 1887 à la fin du partage de l'Afrique subsaharienne à la conférence de Berlin par Léopold II. C'est en avril 1883 que « le poste de Philippeville est créé par le capitaine Hanssens au confluent de la Bouenza et du Niari pour le compte des intérêts belges sous couvert du Comité d'Etudes du Haut-Congo ». (Dupre 1985 : 138) En 1887, il est rebaptisé Bouenza, mais le siège du chef-lieu de cette circonscription fut ensuite transféré à Kimbenza par Mgr Carrie (vicaire apostolique du Bas-Congo français) pour le compte des missionnaires catholiques en 1902. Après la pacification de la piste des caravanes reliant Brazzaville à la Côte et l'occupation par la France du pays Bacongo, plusieurs postes militaires et administratifs sont installés entre le village de Kimbédi et le poste de Brazzaville. Le poste administratif de Comba (actuel district de Mindouli) fut fondé en 1904 par la mission Marchand pour le contrôle de la piste des caravanes et l'exploitation des gisements polymétalliques (cuivre, zinc et plomb). En fait, ces gisements ont été découverts vers 1900, mais pour les besoins d'évacuations des minerais, une voie ferrée reliant Brazzaville à

Mindouli sur 160 kilomètres fut construite entre 1902 et 1909. Refusant les travaux forcés, Mabilia Ma Nganga (dernier opposant à la pénétration française à l'intérieur du Pool) mène une rébellion en 1892 dans les villages de Mindouli.

La conquête de Mindouli a pris fin après l'assassinat en 1896 de Mabilia Ma Nganga. Mais la résistance que la France croyait arrêtée s'est poursuivie dans les villages environnants. Dès 1899, les compagnies concessionnaires exploitent le pays et versent un impôt à l'administration française. Comba est devenu un poste politique en 1905 avec la création de la région de Bacongo qui marque la première organisation structurée en cercles et postes de la colonie française. C'est finalement en 1911 que le poste de Comba a été débaptisé au nom de Mindouli par l'arrêté du 27 septembre 1909. Par ailleurs, l'arrêté du 15 novembre 1910 venait d'ajouter deux postes à la circonscription des Bacongo : Boko et Mpangala.

Kindamba poste fut un village dans la subdivision de Mpangala avant d'être hissé au rang de chef-lieu de district en novembre 1959. En effet, le poste militaire et administratif de Mpangala a remplacé le poste de Mbula Ntangu établi en septembre 1907 par la mission Marchand, pour mieux contrôler les villages de Mayama, Vinza, Kimba et Kindamba. Les sanglants massacres sur la route des caravanes avaient provoqué la fuite des habitants et des rebelles dans les villages situés au Nord de la circonscription du Pool entre 1906 et 1907. L'administration française ayant constaté une diminution de la population le long de la piste des caravanes dans la circonscription de Bacongo, créa le poste de Mbula Ntangu. En 1910 cette subdivision administrative fut rebaptisée Mpangala, nom

du village où est installé son chef-lieu. A partir de 1912, le poste de Mpangala devient le chef-lieu de la région du Pool sans le village de Mayama (chef-lieu de la circonscription de Mayama).

En 1911 le poste administratif de Kinkala succède à celui de Mbamou jugé trop excentré pour contrôler la forte densité des villages particulièrement dynamiques au carrefour des routes Matoumbou- Kinkala-Boko ; Matoumbou-Kinkala-Brazzaville et Brazzaville- Kinkala- Boko. Situé à 60 km au Sud-ouest de Brazzaville, Mbamou était un poste militaire et administratif sur la route des caravanes entre Brazzaville et Kimbédi créé en 1896 par le Capitaine Mangin pendant la soumission et pacification de Bacongo par la mission Marchand. Cette station permettait de protéger et ravitailler les caravanes, ou en cas de soulèvement d'emprunter la route de Manyanga. En raison des agitations permanentes sur la route Manyanga-Brazzaville qui avaient suivi l'assassinat de Bueta Mbongo en 1899, la France décida alors de transférer le chef-lieu de la subdivision de Mbamou à Kinkala par l'arrêté du 27 septembre 1909 mis en application en 1911. Aussi Auger explique que « *Quand fut créé le poste administratif de Kinkala en 1911, existaient les villages de Vinza, Bondo et Tsibiti (ou Kibiti, résidence du chef Moundongo, du clan des Bissi-N'kala, d'ethnie balai). Les Français donnèrent le nom de ce clan au poste et au village que l'on différença en l'appelant Kinkala II. Les Bissi-N'kala étaient originaires du village Lélé (actuel district de Boko) et se sont installés sur la rive gauche de la Foulakary à la fin du siècle dernier (peu avant l'arrivée de Brazza semble-t-il) refoulant les Batéké, anciens possesseurs du sol vers le nord-est. La toponymie révèle cette ancienne*

appartenance de Kinkala au domaine batéké. La rivière qui arrose l'agglomération la N'Gabanzoko (rivière des éléphants) et de nombreux villages des environs portent des noms batéké » (Auger 1973 : 17).

Après l'occupation du pays Bacongo en 1899, l'insécurité règne toujours dans les autres circonscriptions du sud-ouest du Moyen-Congo. Des résistances sont encore enregistrées notamment dans le Mayombe et la Bouenza. Les caravanes sont alors dévalisées dans le pays Yombé. Aussi les Punu et les Kuni partaient plus à Kakamoéka qu'à Loango pour sécuriser leurs caravanes. Pour sécuriser la circonscription du Kouilou et contrôler les limites des frontières politiques tracées en application de l'acte de Berlin qui partage le Mayombe entre la France, le Portugal et le roi Léopold II de Belgique, un poste administratif (actuel district de Mvouti) a été créé en 1906 à Chimpézé (Kipessi) à proximité de la frontière de l'enclave du Cabinda. Le chef-lieu de cette subdivision de Chimpézé sera transféré à Mvouti en 1924 lors de la construction de la ligne du CFCO pour la sécurité du tunnel Mbamba. Pour compléter ces informations sur la naissance de Mvouti, nous retenons également les explications de Vennetier : « *A la fin du XIXe siècle, Mvouti avait été une étape sur la route des caravanes, seule voie de communication entre Loango et Brazzaville, et les habitants tiraient quelque profit de la vente aux porteurs de produits vivriers. Mais la construction du chemin de fer Matadi-Léopoldville, au Congo Belge, devait mettre fin aux transports à tête d'homme, et Mvouti ne connut plus aucune animation avant l'installation des chantiers ferroviaires du CFCO. (...). Ce n'est pas le désir de s'embaucher qui attire les Yombés vers la voie ferrée en construction (...). Mais*

les centaines de manœuvres représentaient un marché de consommation, qui réclamait viande et manioc.» (Vennetier 1961 : 53)

Cette occupation de l'espace par les Français se poursuit avec la fondation d'autres subdivisions dans la circonscription de la Bouenza (1909-1911) après que le Congo Français ait été rebaptisé Moyen-Congo en 1903. Le pays tsayi (Zanaga, Komono, Sibiti, Bambama) avait été découvert en 1890 par Thoiré. En partant de Loudima pour Franceville, il traverse une importante partie du département de la Lékoumou, son témoignage « présente un cliché de l'occupation spatiale par les groupes humains, ainsi que leur rôle dans la vie d'échanges ou le commerce qui met en liaison une chaîne d'intermédiaires de la côte atlantique à l'intérieur des terres » (Ipari 27). Le 24 mai 1909, des groupes Bayaka et Lali hostiles à la présence française s'opposèrent à un détachement militaire dirigé par le lieutenant Limasset. Dès l'occupation du pays tsayi, un poste administratif est installé à Sibiti par Limasset en 1909. Le pays tsayi fut alors réduit à quelques villages échelonnés le long des pistes. Aussi soucieux d'asseoir l'autorité française dans le pays Bembé dans la boucle du Niari entre le N'Douo et la Bouenza, encore préservé de l'occupation française, un poste militaire fut fondé plus près de Sibiti dans la forêt des Yakas : le poste de Madourou.

En 1907, le poste militaire de Madourou est établi sur le site de l'actuel district de Mabombo pour contrôler l'ensemble du pays Bembé (Mouyondzi, Kingoué, Mabombo, Tsiaki et Yamba) encore hostile à la pénétration européenne. L'adjudant Chabot, commandant de Madourou décida en 1911 de déplacer le chef-lieu de cette subdivision pour la création d'un nouveau poste administratif sur le plateau

Bembé (actuel site de Mouyondzi-centre) après une conquête tardive des troupes coloniales françaises. Cette conquête des régions de Louessé « survient 30 ans après la prise de possession du Congo par de Brazza et 20 ans après la création de la colonie du Congo français » (Dupre 1985 : 137). Pour mieux gérer la frontière internationale entre la RDC et le Congo, le poste administratif de Kimongo fut créé en 1913. La pénétration française avait déclenché la guerre de l'impôt (1913- 1920).

A la fin de la pénétration et de la pacification des derniers groupements insoumis à l'administration coloniale française vers 1920, les frontières du Moyen Congo sont plus ou moins précises, avec un véritable réseau de chefs-lieux structurés et hiérarchisés en trois niveaux : capitale du territoire, chef-lieu de circonscription et chef-lieu de subdivision. Dans la partie méridionale du Congo (de la Léfini à la côte), Sautter précisait que « en 1920, ce vaste domaine était partagé en six circonscriptions, dites du Pool (Brazzaville), des Bacongo (Mindouli), de la Bouenza (Sibiti), de la Louessé (Mossendjo), des Bacougni (N'tima) et du Kouilou (Loango) » (Sautter , 1966 : 187). Certains postes administratifs vont disparaître pour être rattachés à un autre poste (Mpangala a été supprimé) d'une part ou seront déplacés et changés de nom (Mvouti a remplacé Chimpézé et Kibangou à N'tima) d'autre part. En outre, l'administration coloniale devait d'ores et déjà penser à l'organisation administrative et politique du territoire du Moyen-Congo. C'est ainsi que certains postes administratifs implantés dans les zones de plus fortes concentrations humaines, à proximité des ressources économiques les plus attirantes, sont devenus progressivement des centres urbains.

En dernier ressort, l'installation de postes administratifs et militaires pendant la période coloniale « est à l'origine du semis urbain actuel » (Vennetier 1991 : 26) dans le Congo méridional. Tout comme dans d'autres régions de l'A.E.F, les opérations de délimitation des frontières nationales, des circonscriptions et des subdivisions administratives commencées en 1910, s'achèvent en 1960 avec l'accession du Congo à la souveraineté territoriale. Cependant avec le gouvernement postcolonial, l'assiette des circonscriptions connaîtra plusieurs modifications avec l'application de beaucoup d'arrêtés.

III. Les aspects des paysages urbains : mélange rural/urbain

L'espace urbain des petites villes du Congo méridional est divisé en deux entités distinctes. Cela remonte à l'époque coloniale. Ainsi, à l'origine tous les centres urbains au Congo étaient composés de deux grands types de quartiers : les quartiers administratifs avec un décor de type européen à fonctions administrative, militaire, commerciale, résidentielle et les quartiers populaires, au caractère semi-rural et semi-urbain. Cette « *structuration spatiale dérive en droite ligne du modèle ségrégationniste colonial qui sépara la ville, initialement réservée aux Blancs, des villages ou quartiers indigènes* » (Pourtier, 2000 : 6) où habitaient uniquement les noirs.

III-1. Les quartiers administratifs

Comme dans la plupart des pays d'Afrique tropicale, l'administration coloniale française avait transformé plusieurs villages du Congo en centres urbains. Dans les départements du Congo méridional, le pouvoir colonial avait implanté des postes administratifs et militaires proches des anciens villages. L'objectif principal de ces quartiers administratifs était d'offrir à la population un meilleur accès aux services essentiels. La construction des nouveaux bâtiments administratifs (bureaux de la préfecture ou de la sous-préfecture, trésor public, garage administratif, dispensaire...), des écoles et des « *résidences des fonctionnaires européens qui étaient affectés à ce poste* » (Auger 1973 : 15) a permis de substituer à l'espace rural traditionnel un nouveau paysage urbain. Les matériaux modernes (ciment et tôle) ont été utilisés pour la construction de ces bâtiments. L'administration coloniale avait également

aménagé le nouveau quartier appelé « quartier du poste » par des vastes espaces libres plantés de pelouse et des palmiers, de grands ronds-points, des lotissements pour permettre l'accessibilité entre les bâtiments avec des rues au tracé rectiligne. Les quartiers administratifs ont un plan géométrique et des constructions de style européen. Un espace avait été aménagé pour le marché quotidien de la ville. Ces quartiers du poste ont été construits essentiellement pour des fins administratives et commerciales.

Quant à l'habitat dans ces quartiers administratifs, il est urbain et le nombre des pièces varie entre quatre et cinq. La nature des murs des maisons est en brique soit en dur (parpaing), soit en terre cuite. La toiture la plus courante est en tôles métalliques. Ces maisons jadis habitées par les blancs appartiennent désormais aux fonctionnaires congolais (en remplacement des cadres de l'administration coloniale), petits commerçants ou aux agriculteurs à revenu moyen.

Sur l'ensemble du Congo méridional, Auger constate que les petites villes ont été aménagées le long des réseaux routiers et du chemin de fer Congo océan, sur des « *plateaux, collines ou pentes ventilées, à l'écart des zones marécageuses ou trop humides* » (Auger 1968 : 5). C'est le cas de Mvouti, Makabana, Loudima, Madingou, Kinkala où le quartier administratif est construit le long d'une route, à environ 5 km de la gare. Les bâtiments administratifs et les logements des fonctionnaires ont été construits à l'époque coloniale française. Au cœur de certains quartiers administratifs, le paysage urbain est dominé par des nouvelles bâtisses construites dans le cadre de la municipalisation accélérée pour abriter l'hôtel de la sous-préfecture (Kimongo, Mvouti, Kinkala), la mairie et l'hôtel

du conseil départemental (Kinkala). Par contre, dans les départements du Niari, Bouenza et Lékoumou, les destructions se sont arrêtées en 1999 alors que dans le Pool, elles ont duré jusqu'en 2003. Les établissements publics ont été fortement dégradés. Les pillages pendant la guerre ont eu des conséquences graves sur l'élevage bovin en particulier, tout le cheptel a été décimé. Les parcs ont été détruits puis transformés en champs par la population. Les accords de cessez-le-feu de décembre 1999 ont été scrupuleusement respectés. Ainsi, dans le but de mieux contrôler et sécuriser les zones urbaines et rurales pendant la phase de post-conflit et de reconstruction du pays, la réforme administrative de 2005 a procédé à l'augmentation des villes congolaises, avec l'érection de certains chefs-lieux de départements, de districts et certaines localités en communautés urbaines. Nous avons comptabilisé près de 22 petites villes créées dans le sud-ouest du Congo, de la conférence nationale souveraine à nos jours. En somme, les petites villes « *créées après l'indépendance sont des anciens chefs-lieux de poste de contrôle administratif (PCA) devenus des chefs-lieux de district ou encore des villages qui ont connu une promotion administrative* » (Obenga 2010). Ainsi, la colonisation à nos jours, l'installation des postes militaires et administratifs et la construction des infrastructures sociales, économiques, administratives et culturelles dans les chefs-lieux ont eu comme conséquence une croissance urbaine générée tant par une croissance remarquable de la population urbaine que par une extension incontrôlée de l'espace urbain dans le sud-ouest du Congo.

III-2. Les quartiers dits « populaires »

Un ensemble d'éléments physiques et spatiaux permet de caractériser les quartiers populaires des petites villes dans le sud-ouest du Congo : quartiers mixtes, auto-construits ou lotis par des promoteurs privés. En effet, villages-rues ou Villages-groupés à l'origine, les quartiers populaires encore appelés quartiers indigènes sont des noyaux traditionnels des petites villes du Congo méridional. Ces quartiers « *possèdent eux aussi leurs caractères propres, fonction de leur ancienneté, de leur proximité ou de leur éloignement d'un centre d'activité et naturellement de la catégorie sociale de leurs habitants* » (Savonnet, 1956 : 12). Ils sont situés soit à proximité du centre-ville, soit en périphérie de la ville. C'est là où vivent, les paysans, les ouvriers, quelques agents de l'Etat. Ceci justifie les mouvements pendulaires des habitants constatés, entre les quartiers populaires et les quartiers administratifs. Chaque matin, le flux des gens se dirige vers les bureaux, magasins, marchés dans le quartier administratif et en fin d'après-midi, le déplacement des gens s'effectue vers les quartiers populaires. Ces quartiers indigènes sont raccordés aux réseaux urbains et disposent de services partiels ou sans services.

Si les quartiers administratifs sont en règle générale, constitués des maisons modernes, dans les quartiers populaires où la densité de construction est relativement assez forte, les maisons ont conservé une allure encore rurale. Certaines maisons ont été « *édifiées selon le procédé traditionnel : armature de tiges de bois soutenant un gâchis d'argile et couverture de paille ou de palmes tressées. Avec l'élévation du niveau*

IV. Conclusion

de vie, sont apparues des techniques plus évoluées et des cases plus grandes et mieux aérées (murs en briques d'argile séchée ou cuite, ou en parpaings de ciment ; toit en tôle ondulée) » (Auger 1968 : 35). Les matériaux de construction diffèrent d'une zone forestière à une zone de savane. Certaines maisons ont des murs en planches éclatées et sont couvertes des tôles à Mvouti et Sibiti. Certains habitants de ces quartiers font un élevage traditionnel des bêtes et des poulets de chair ou plantent des arbres fruitiers dans la parcelle. Dans les quartiers populaires, les maisons construites en briques cuites ou non cuites appartiennent aux personnes à revenu modeste. Aussi, la construction des maisons en briques cuites est encouragée par la présence d'un sol argileux, matière première de ces briques, et par la facilité à trouver du bois.

Cependant, un autre nom est attribué à ces quartiers populaires. Ce nom évoque en général leur situation dans la ville. Par exemple dans les petites villes traversées par la route nationale n°1 et la voie ferrée, les quartiers populaires sont appelés par « quartiers de la gare ». En effet, la mise en exploitation du C.F.C.O a donné lieu à la migration des habitants vers la voie ferrée. En outre, pour assurer le transport des marchandises, des gares ont été construites non loin des villages. Elles ont mis fin à la dépendance de la « route des caravanes », seule voie de communication entre Brazzaville et Pointe-Noire depuis l'époque coloniale. Des maisons ont été construites autour de la gare et le long de la voie ferrée, voire de la route nationale n°1 dans les petites villes du sud-ouest Congo.

Les villages environnants des gares ferroviaires ont été alors débaptisés en quartier de la gare. Les quartiers se sont alors développés

à proximité de la gare et le long de la voie ferrée, avec un mode de construction encore traditionnel (murs de briques crues ou de planches ; toits couvert de tôle ou de matériau végétal). Certains villages ont été abandonnés par les habitants pour s'installer plus près de la gare. En 1961, Vennetier explique pour le cas de Mvouti que le village « *Chimpézé avait été abandonné pour Mvouti* »²⁸. En dehors de la route principale qui donne l'accès au quartier, les rues et les avenues sont quasi inexistantes, les maisons sont dispersées tout autour de la gare. Un petit marché de la gare permet aux habitants de vendre viande de brousse, manioc et autres produits du village lors du passage des trains.

L'observation du paysage de Mvouti, nous montre une avenue principale qui part de la gare et se coupe en angle droit avec la route nationale n°1. Le quartier de la gare communément appelé Mvouti-Gare, se développent autour de la gare ferroviaire, tandis le long la route nationale n°1 s'est développé le quartier administratif encore appelé le quartier de la poste (Mvouti-Poste) avec les logements des fonctionnaires. Plus loin à l'ouest de la gare, on retrouve Mvouti-village ou le quartier populaire (indigène) de Mvouti le long de la voie ferrée au bord des bananiers et de la forêt du Mayombe. Depuis 2011, ce paysage de Mvouti-poste a été modifié avec le bitumage de la route Pointe-Noire –Dolisie et la construction de l'hôtel de la sous-préfecture de Mvouti en lieu et place de la maison des fonctionnaires.

En définitive, les petites villes du Congo méridional ont des paysages urbains fragmentés caractérisés par des aspects mi-urbain et mi-rural. Malgré les efforts de reconstruction des bâtiments administratifs, des voiries et des équipements, les petites villes du Congo méridional sont encore dominées par des aspects ruraux. Dans les quartiers administratifs, les paysages urbains sont encore marqués par des anciennes maisons, les bâtiments publics, l'avenue principale et la place centrale de la ville. La concentration de la plupart d'équipements urbains de base, des services et la présence des espaces publics plantés d'arbres et des fleurs plus ou moins entretenu sont la preuve d'une urbanité rurale.

Quant aux quartiers populaires, les paysages urbains varient d'une ville à une autre affichant ainsi une ruralité. Que ce soit en matière d'aménagement, de foncier, en matière d'habitat ou d'accès aux services et aux infrastructures, les situations varient. A force de suivre des kilomètres de rails à pied, on observe des groupes de maisons épargnées par les conflits armés et cachées par des mauvaises herbes, des restaurants-bars, des auberges et des marchés du côté de chaque gare, animés lors du passage des trains voyageurs. Par ailleurs, dans les quartiers populaires développés aux alentours des routes, les maisons traditionnelles cèdent progressivement la place à des constructions modernes entourées d'espaces jonchés d'arbres, traversées par des sentiers herbeux ou de terre battue et quelques fleurs. En outre, ces quartiers pauvres sont mal desservis par le transport en commun, peu aménagés, mal assainis et les densités de construction sont entrainés d'augmenter. Les maisons étalées horizontalement et les parcelles sont séparées

par un potager ou une cours sans clôture. Enfin, quelques groupes d'anciens villages aujourd'hui incorporés dans les tissus urbains, sous la pression foncière croissante sont les dernières marques des paysages urbains de la ruralité des petites villes du Congo méridional. La vue aérienne de ces paysages présente de vastes espaces verts aux contours irréguliers qui renferment encore des identités rurales. Mais avec l'évolution urbaine récente, après chaque municipalisation accélérée on pourrait assister à un renforcement de la fragmentation des quartiers au sein des petites villes du sud-ouest Congo.

²⁸ VENNETIER, P : 1961, « Mvouti, une agglomération semi-urbaine dans la République du Congo », Revue de géographie de Lyon, vol XXXVI, n°1, pp 53..

Auger Alain

Kinkala, étude d'un centre urbain secondaire au Congo Brazzaville. Paris : « travaux et documents de l'ORSTOM » n°28 : 1973.

Notes sur les centres urbains secondaires au Congo-Brazzaville. Cahier d'Outre Mer : tome XXI (1968) : 29-55.

Dorier Élisabeth, et Joncheray Mathilde

Territoires fragmentés et temporalités post-conflit. Décomposition et recompositions territoriales entre guerres et paix en République du Congo. Communication au Colloque du CTHS, *Faire la guerre, faire la paix, Perpignan* : 2-7 mai 2011.

Dupre Georges

Les naissances d'une société, espace et historicité chez les Beembé du Congo. Editions de l'ORSTOM, PARIS, 1985.

Marguerat Yves

Révolution cursives sur l'évolution des réseaux urbains en Afrique noire. Cahier ORSTOM, Série scientifique : Volume XV, 2 (1978) : 173-184.

Obenga Théophile

Histoire générale du Congo, des origines à nos jours (tome 1), Méthodologie historique Genèse du Congo. Paris, Editions l'Harmattan, 2010.

Histoire générale du Congo, des origines à nos jours (tome 2), Le Congo moderne. Paris. Editions l'Harmattan, 2010.

Pourtier Roland

Brazzaville dans la guerre : crise urbaine et violences politiques. Annales de géographie, 109 : 611 (2000) : 3-20.

Rey Philippe Pierre

Sociologie économique et politique des Kuni, Punu et Tsangui de la région de Mossendjo et de la boucle du Niari (Congo-Brazzaville). Thèse de Doctorat Es-sociologie. Université de Paris. 1969.

Sautter Gille

De l'atlantique au fleuve Congo, une géographie du sous-peuplement. Paris, édition Mouton, Thèse, 1966.

Savonnet Georges

Une ville neuve du Sénégal, THIES . Cahiers d'Outre- Mer, Tome IX (1956) : 70-93.

Sibille Blandine et Tran-Minh Tuan

Congo-Océan, de Brazzaville à Pointe Noire (1873-1934). Paris : Editions Frison-Roche. Coll. « Les Dépêches de Brazzaville », 2010.

Vennetier Pierre

Les villes d'Afrique tropicale. Paris : Masson 2^{ème} édition, coll. «Géographie », 1991.

Mvouti : une agglomération semi- urbaine en République du Congo. Revue de géographie de Lyon, 36 : 1 (1961) : 51-81.